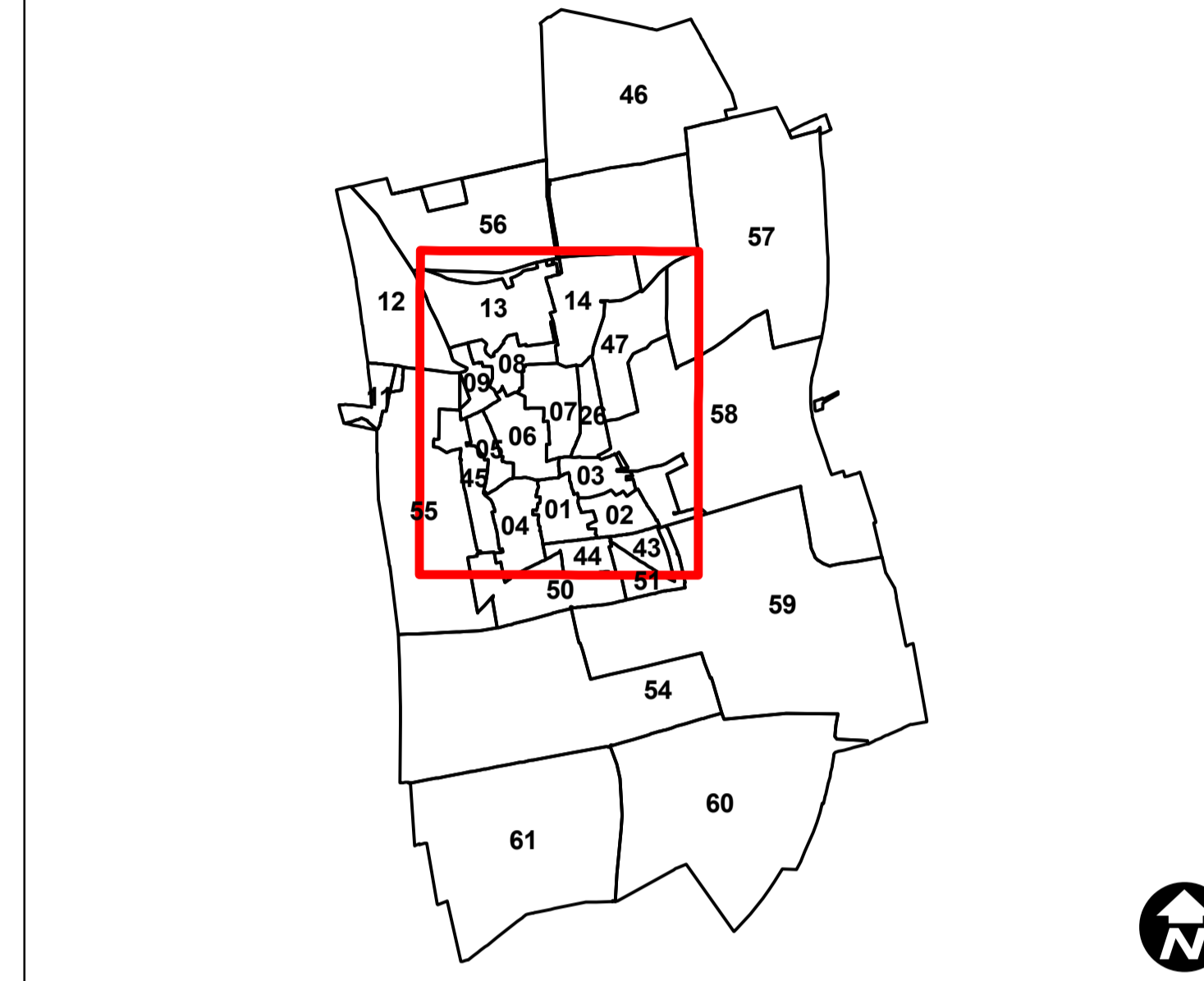


Numéro	Vocation	Bénéficiaire
1	Aménagement d'un carrefour entre la RD147 et la rue Ampère	Commune
2	Création d'une piste cyclable (4 mètres)	Commune
3	Aménagement d'un espace public et sécurisation de la rue Leclerc	Commune
4	Elargissement de la voirie (7 mètres)	Commune
5	Extension du cimetière	Commune
6	Création d'une voie de 8 mètres reliant la rue des Vergers à la rue du 24 Novembre en bordure de cimetière	Commune
7	Elargissement de la rue du 24 Novembre	Commune
8	Aménagement de la rue du Général de Gaulle et accès à la zone 1AU	Commune
9	Elargissement de la rue de la Poste à 8 mètres d'emprise	Commune
10	Maintien et prolongement d'un chemin piéton de 2 mètres d'emprise orienté Est-Ouest au Sud de la rue de la Poste	Commune
11	Création d'un chemin piéton de 2 mètres d'emprise entre la rue de la Poste et la RD 392	Commune
12	Création d'une piste cyclable	Commune



- secteur avec interdiction de constructibilité pour des raisons environnementales, de risque ou d'intérêt général
- emplacement réservé
- secteur comportant des orientations d'aménagement et de programmation (OAP)

maître d'ouvrage :
Commune de Duttlenheim

Plan Local d'Urbanisme

REGLEMENT GRAPHIQUE

PLU ARRETE

Vu pour être annexé à la délibération du
 en date du

A , le
 M. , ,

Document de travail
Version du 14 août 2019